

# Association Occitrame Sète

CA du 31 Octobre 2023

## Procès-verbal

Présents : Pierre Gautheret, Pierre Govignon, Elsa Cori, Frédérique Gallois, Gilles Francou, Stella Guardiola, Jean Paul Ingremeau, Thérèse Moizan, Jacques Giverneau.

Secrétaire de séance : Stella Guardiola

### **1- Election du bureau.**

Lors de l'AG, ont été élus : Jacques Giverneau, Thérèse Moizan, Jean Paul Ingremeau et Stella Guardiola (qui était sortante).

Christian Bailly ayant démissionné 2 ans avant la fin de son mandat, un candidat doit le remplacer et n'être donc élu que pour 2 ans. Le tirage au sort, désigne Jacques Giverneau.

Election pour 3 ans de : Jean Paul Ingremeau, Thérèse Moizan, Stella Guardiola.

Election pour 2 ans : Jacques Giverneau.

Après propositions et vote, le nouveau bureau se compose ainsi :

**3 coprésidents : Gilles Francou, Pierre Gautheret, Elsa Cori**

**Trésorière : Thérèse Moizan.**

### **2- gestion bancaire**

Gestion par la trésorière, plus 1 personne qui aura procuration sur le compte.

Le CA donne son accord pour que Stella Guardiola garde auprès du crédit agricole, l'autorisation de la signature des chèques de l'association.

### **3-les moyens de communication**

Mails, site internet, Facebook

Actuellement, Gilles Francou est seul à avoir la main sur internet et l'envoi de mails ; Il va y avoir un 2<sup>ème</sup> administrateur (pour le moins), afin de parer à l'impondérable.

De même pour le site Facebook.

Le site internet étant difficile à maintenir, il sera comme décidé lors des précédents CA, repensé professionnellement.

L'adresse de l'Association est maintenue : 6 quai Rhin et Danube à SETE.

#### **4-soirée festive Occitaramé :**

Fixée le 25 Novembre 2023 à la salle Tarbouriech, du théâtre de la mer à SETE.

La salle est réservée et prêtée gracieusement par la municipalité.

Le même DJ que l'an passé est réservé également.

Le traiteur : les prestations de « Sète saveurs » ayant satisfait l'an dernier, Pierre Gautheret doit le contacter pour lui demander un devis pour 150 à 180 personnes.

L'apéritif et les boissons seront offerts et préparés par l'association. Le coût du DJ sera également pris en compte par l'association.

Une participation financière sera demandée aux participants pour le repas ; le prix dépendra du devis du traiteur mais ne devrait pas excéder 25€.

La soirée sera limitée aux adhérents et leurs conjoints, pour respecter le nombre de places autorisées dans la salle et également pour favoriser les échanges entre adhérents.

Gilles enverra un message à Festirame afin qu'ils puissent organiser la soirée, avec l'aide de membres du CA qui se proposeront et peut être aussi d'autres adhérents.

Fin du CA.